

Le Collectif 3R avait en décembre dernier produit un « **scénario alternatif** »¹ montrant que **la reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry ne sera non seulement pas nécessaire** (le SYCTOM et la Région disposent de capacités d'incinération largement suffisantes sur leurs territoires), **mais qu'elle sera également contraire à la loi Grenelle 2** qui limite le recours à l'incinération et à l'enfouissement au niveau régional.

Contrairement à ce que le Sycotom veut faire croire, cette fermeture de l'usine d'incinération d'Ivry peut se faire **sans recours à la mise en décharge**, tout en permettant de mutualiser les équipements existants, et de reconstruire à Ivry une usine de tri et une usine de méthanisation mieux dimensionnée.

Depuis décembre 2010, le SYCTOM a refusé de prendre en compte ces propositions, considérant que toute atteinte à l'incinération nous plaçait en dehors de la Concertation. Nous avons donc décidé de quitter la Concertation où nous ne pouvions plus nous exprimer.

Au printemps 2011, le Sycotom a préparé **un nouveau projet**² qui répond à quelques-unes de nos critiques. Il s'accompagne d'un effort financier en faveur de la réduction des déchets et d'un début de collecte sélective de bio-déchets. Il prévoit notamment **une usine de tri/méthanisation réduite d'un quart**.

D'un côté le Sycotom fait la promotion de la réduction des déchets, de l'autre il projette une usine d'incinération sans tenir compte des usines existantes qui seront dès 2019 en surcapacité, si les objectifs de réduction et de tri sont respectés. Ce **double langage** manifeste seulement la puissance des lobbys de l'incinération, les conflits d'intérêts trop fréquents en France³, et **le manque de transparence démocratique** de décisions qui ignorent délibérément les propositions des associations qui ont participé au Débat public et à la Concertation. En lieu et place d'arguments chiffrés on agite la menace d'un « petit Naples » qui menacerait la population francilienne si l'incinérateur n'était pas reconstruit⁴.

Contrairement à ce qu'affirme sans preuves le Sycotom, ce projet **ne respecte pas les objectifs du Plan régional et du Grenelle**, ni sur la réduction des déchets, ni sur le tri/recyclage, ni sur la diminution de la part de traitement par incinération au niveau régional.

Il devrait coûter au contribuable au final **1 milliard d'euros, dont les ¾ pour l'usine d'incinération**, et s'accompagnera d'une **augmentation de la redevance continue, et chiffrée par le Sycotom à plus 22 % en 2019**⁵.

**Nous avons besoin de votre présence à cette réunion d'information
le 30 juin à 19h à Ivry**
pour manifester votre opposition
à un projet coûteux et dangereux pour la santé publique.

¹ A consulter ou télécharger sur <http://collectif3r.blogspot.com/2011/02/concertation-avec-les-elus-et.html>

² Voir son analyse détaillée sur <http://collectif3r.blogspot.com>

³ Le Président du Sycotom Mr Dagnaud est aussi Administrateur de la CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain) alimenté en vapeur d'eau par l'usine d'incinération d'Ivry. Cf Débat public 2009

⁴ F. Dagnaud pendant le Débat public, et le 22 juin 2011 (Comité syndical du Sycotom)

⁵ 2% par an jusqu'en 2015, 3% par la suite.